



المركز السينمائي المغربي
Centre Cinématographique Marocain

Communiqué

1^{ère} session de la Commission d'Aide à la Production des Œuvres Cinématographiques au titre de l'année 2026

La Commission d'Aide à la Production des Œuvres Cinématographiques a tenu sa première session au titre de l'année 2026, du 20 au 30 avril 2026, sous la présidence de Monsieur AMINE NASSEUR, avec la présence des membres suivants : Mesdames BOUCHRA MAZIH, CHANAZ EL AKRICH, SELOUA EL GOUNI, ZINEB WAKRIM et KHADIJA FEDDI et Messieurs SIDI MOHAMED ESSAOUDI, SIDI MOHAMED DRISSI, ABDEKARIM DOUICHI et FOUAD CHALLA.

Dans la catégorie de la fiction et de documentaire, la Commission a examiné pour l'avance sur recettes avant et après production :

- Deux (02) documentaires candidats à l'avance sur recettes après production ;
- Trente-neuf (39) projets de longs métrages candidats à l'avance sur recettes avant production ;
- Six (06) projets de courts métrages candidats à l'avance sur recettes avant production ;
- Cinq (05) projets de documentaires candidats à l'avance sur recettes avant production ;
- Sept (07) projets candidats pour la contribution à l'écriture du scénario.

Dans la catégorie des documentaires sur la Culture, l'Histoire et l'Espace Sahraoui Hassani, la Commission a examiné :

- Vingt-neuf (29) projets de documentaires candidats à l'avance sur recettes avant production

Au terme des délibérations, la Commission a retenu les projets suivants :

I. FILMS DE FICTION ET DOCUMENTAIRES :

1. Avance sur recettes avant production :

- Un montant de trois millions neuf cent mille dirhams (3.900.000 DH) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **LA PUNITION** présenté par la société IFFILMS PRODUCTIONS qui sera réalisé par ISMAEL FERROUKHI, d'après son propre scénario.
- Un montant de trois millions cinq cent mille dirhams (3.500.000 DH) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **LES OISEAUX DU CIMETIÈRE** présenté par la société CYGNUS PRODUCTIONS qui sera réalisé par MADANE EL GHAZOUANI, d'après son propre scénario.
- Un montant de trois millions de dirhams (3.000.000DH) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **CE PASSÉ-LÀ ou LE LOUP NOIR** présenté par la société HERACLES PRODUCTIONS qui sera réalisé par AMNA FERHATI et JILALI FERHATI, d'après le scénario de AMNA FERHATI.
- Un montant de trois millions de dirhams (3.000.000DH) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **THE LAST LESSON- الدرس الأخير** présenté par la société RABAT MP qui sera réalisé par FARID REGRAGUI, d'après le scénario de CHAOUKI SADOUSI.
- Un montant de trois millions de dirhams (3.000.000DH) est accordé au projet de film de long métrage intitulé **BIN LEMDOUNE / بين المدون** présenté par la société PLOT PICTURES qui sera réalisé par MOHAMMED MOUNNA, d'après le scénario de AHMED EDDAFIRI.
- Un montant d'un million de dirhams (1.000.000DH) est accordé au projet de film de documentaire intitulé **ROUICHA** présenté par la société GALA PROD qui sera réalisé par ABDELKRIM BENZOUA, d'après le scénario de MOHAMMED HADRI.
- Un montant de huit cent mille dirhams (800.000DH) est accordé au projet de film de documentaire intitulé **TOMBES SANS EPITAPHERS قبور بلا شواهد** présenté par la société ART NOW PROD qui sera réalisé par CHARQUI AMEUR, d'après son propre scénario.
- Un montant de cent quatre-vingt mille dirhams (180.000 DH) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **VIVA L'AITA** présenté par la société LK FILMS qui sera réalisé par REDA LAHMOUID, d'après son propre scénario.

- Un montant de cent quatre-vingt mille dirhams (180.000 DH) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **LA NUIT DU PÈRE** présenté par la société MAYA MEDIA qui sera réalisé par RACHID BOUTOUNES, d'après son propre scénario.
- Un montant de cent quatre-vingt mille dirhams (180.000 DH) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **AMUTL** présenté par la société GALA PROD qui sera réalisé par FATINE KHALKHAL, d'après le scénario MOHAMED BEN SIDI.
- Un montant de cent quatre-vingt mille dirhams (180.000 DH) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **UNE NUIT PARTICULIERE** présenté par la société JANA PROD qui sera réalisé par YOUSSEF BARRADA, d'après son propre scénario.
- Un montant de cent quatre-vingt mille dirhams (180.000 DH) est accordé au projet de film de court métrage intitulé **TENGHITY, LE POÈME INTERDIT** **تنغيثي القصيدة المحرمة** présenté par la société ON SET PRODUCTIONS qui sera réalisé par INTISSAR EL AZHARI, d'après son propre scénario.

2. Contribution à l'écriture de scénario :

- Un montant de quatre-vingt mille dirhams (80.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **LA PISTE** présenté par la société ELLIPSIS d'après le scénario de MOHCINE NADIFI.
- Un montant de quatre-vingt mille dirhams (80.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **HAKIMI/ الظلمي** présenté par la société LABORATOIRES CINEMATOGRAPHIQUE ET TECHNOLOGIQUES d'après le scénario de MAROUANE KHAYYARI.
- Un montant de quatre-vingt mille dirhams (80.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **SEISME** présenté par la société MADE IN MORROCO FILMS d'après le scénario de ZAKIA TAHIRI, LEYNA BOUCHAALA TAHIRI et GEOFFROY GRISON.
- Un montant de quatre-vingt mille dirhams (80.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **CANNOT BE BAD/الخبث لا يناسبني** présenté par la société ON SET PRODUCTIONS d'après le scénario de OUIJDANE KHALLID et AHMED EL YAZID EL-KADIRI.

- Un montant de quatre-vingt mille dirhams (80.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **AMAL** présenté par la société 2i FILM d'après le scénario de ISMAIL AIT LAHCEN.
- Un montant de quatre-vingt mille dirhams (80.000 DH) est accordé au projet d'écriture de long métrage intitulé **LE TRANSSAHARIEN** présenté par la société PLEIN CADRES d'après le scénario de RAHMA EL MADANI.
- Un montant de quatre-vingt mille dirhams (80.000 DH) est accordé au projet de long métrage intitulé **CHANT D'AMOUR ET D'EXILS** أغاني الحب والمنافي présenté par la société MOUTON ROUGE FILMS d'après le scénario de ABDESLAM KELAI

3. Contribution à la réécriture de scénario :

- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de long métrage intitulé **FIN GHADI BYA** فين غادي بيا présenté par la société CM PICTURES qui sera réalisé par KHALID BRAHIMI d'après le scénario de ABDELILAH HAMDouchi.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de long métrage intitulé **طعم السراب** présenté par la société SMARA PRODUCTION qui sera réalisé par SIDI MOHAMED FADEL EL JOUMMANI d'après le scénario de NAYMA LAMGHAYFRI.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de long métrage intitulé **LE DERNIER THE** الشاي الأخير présenté par la société YAZ'IMAGE qui sera réalisé par KHAOULA ASSEBAB d'après son propre scénario.

II- FILMS DOCUMENTAIRES SUR LA CULTURE, L'HISTOIRE ET L'ESPACE SAHRAOUI HASSANI :

1. Avance sur recettes avant production :

- Un montant de neuf cent quatre-vingt mille dirhams (980.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **سر لعنيرة** présenté par la société ZARMEDIA qui sera réalisé par AHMED ZERGANE, d'après son propre scénario.
- Un montant de neuf cent quatre-vingt mille dirhams (980.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **TIGADRINE** تيكادرين présenté par la société ASSIA FILMS qui sera réalisé par ABDELHAKIM BAIDAOU, d'après le scénario de DRISS EL KAISSI et SAID KOUIS.

- Un montant de huit cent cinquante mille dirhams (850.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **ALHAMEL** الهامل présenté par la société SAKIA PRO qui sera réalisé par AHMED BOUHLAGUA, d'après son propre scénario.
- Un montant de huit cent cinquante mille dirhams (850.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **سمفونية القماش** présenté par la société MAYSOF PRODUCTION qui sera réalisé par AOMAR MAYARA, d'après son propre scénario.
- Un montant de huit cent cinquante mille dirhams (850.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **أقدام الرّك** présenté par la société OASIS FILMS qui sera réalisé par AIDA BOUYA, d'après son propre scénario.

2. Contribution à la réécriture de scénario

- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **سحابة** présenté par la société NETWORK FILM AGENCY qui sera réalisé par ALI OUALDAH, d'après le scénario de FARHANA AYACH.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **الصحراء بعيون نسائية** présenté par la société IBDAALAA YOUNE PRODUCTION qui sera réalisé par FATIMA EZZAHRA BOUNAFAA, d'après le scénario de MOHAMED DAHOUZ.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **استيبيل** présenté par la société ROLA MEDIA qui sera réalisé par AOULIA TOUIR, d'après le scénario de AAINI M'NAISSIR.
- Un montant de cinquante mille dirhams (50.000 DH) est accordé au projet de film documentaire intitulé **حارس الفردوس** présenté par la société AY PROD qui sera réalisé par ZAYNAB TOUBALI, d'après le scénario de MOHAMED AYACH.